

Université Paris VIII – Vincennes Saint-Denis
École doctorale Ville et Environnement

Résumé de la thèse
Soutenue à Paris, le 1^{er} février 2010
En vue de l'obtention du grade de docteur en architecture
Par Patricia Meehan

Directeur de thèse : Jean-Louis Cohen

De la défense des Bâtiments civils :

Le renouveau d'une politique architecturale, 1930-
1946.

La thèse étudie les réformes menées entre 1930 et 1946 au sujet des Services de l'Architecture de l'État, des Bâtiments civils et du Conseil général des Bâtiments civils. Contribuant à l'histoire administrative, cette recherche situe chacun de ces réformes vis-à-vis des courants politiques qui ont traversé le gouvernement, les parlements, le ministère de tutelle, l'administration des beaux-arts et les organismes surveillant le fonctionnement de l'État, surtout les commissions budgétaires.

Au moment où la Direction de l'Architecture est en train de devenir un sujet d'enquête historique en soi, cette recherche ajoute aux premières études faites sur ce qu'on appelle aujourd'hui la « création contemporaine », surtout aux regards portés sur telles questions que la profession, l'enseignement, les enjeux interministériels, les abords et les biographies des acteurs qui y sont impliqués. Elle essaye aussi à éclairer la riche diversité de la production de cette période, qui caractérise aussi la production des édifices publics, souvent oubliée dans les recherches qui s'intéressent premièrement à l'aventure de l'*architecture moderne*.

La volonté à créer un grand service de l'Architecture de l'État qui marque cette époque n'est pas nouvelle. Une idée de la Révolution avait conduit à la création du Conseil général des Bâtiments civils. Celui-ci devint par la suite la pierre angulaire d'une gestion des édifices nationaux fondée sur des principes de démocratie et de service public. Le Conseil était censé surveiller que tout serait fait pour le bien de tous et assurer la célérité, la perfection et l'économie dans l'exécution des travaux. Or, même si elle fut entreprise, la centralisation de la gestion des édifices de l'État ne sera jamais achevée. À la fin du XIXe siècle, l'administration des Bâtiments civils entre par ailleurs dans un déclin marqué.

Entre 1907 et 1911 l'idéal révolutionnaire est réinvesti, mais la Première Guerre Mondiale marque une nouvelle interruption.

Cette aventure est relancée en 1930, la première année où les dépenses publiques augmentent par rapport à la production intérieure brute, inversant une tendance qui caractérisait les années de 1922 à 1929. Ce tournant arrive au moment où les Français réclament plus de participation de l'État dans la résolution des crises qui frappent le pays. Sur le fond d'une revalorisation de la notion du service public, la vision d'un grand Service de l'Architecture de l'État s'esquisse, qui serait fondé surtout sur une bonne gestion de finances et une rationalisation des procédés administratifs. En effet, l'activité du Bureau des Bâtiments civils et du Conseil général des Bâtiments civils, très réduite pendant les années 1920, reprend à partir de la réforme de 1930 qui vise à moderniser et à centraliser la gestion des édifices de l'État.

Cette vision détermine les réformes qui, jusqu'à la naissance de la Quatrième République, suivent une ligne constante. Et ceci alors que la période est marquée par des ruptures culturelles, sociales et politiques profondes. Parmi les facteurs expliquant cette continuité, il y a d'abord le fait que certains problèmes concernant l'Architecture existent et doivent être résolus par le gouvernement en place, quel qu'il soit. En second lieu, l'instabilité gouvernementale de ces années n'empêchera pas une colonisation ministérielle par les radicaux-socialistes avant la guerre et après la guerre par les gaullistes de gauche, puis les socialistes. Troisièmement, ces années voient une stabilité dans les corps des hauts fonctionnaires, des fonctionnaires et des architectes de l'administration des Beaux-Arts, la plupart traversant sans encombre la période de l'État Français. Ainsi, l'étude de l'État Français ne peut se limiter à la politique régionaliste affichée par le régime pétainiste. Il est nécessaire de regarder de près ce qui s'est passé dans l'administration des Beaux-Arts, installée à Paris pendant toute cette période.

Ce sont en effet les corps de service qui peuvent, du fait de leurs engagements, de leur ténacité et de leur longévité, faire avancer les réformes à chaque restructuration majeure du gouvernement. De toute façon, les diverses formes de gouvernement qui se succèdent à cette période partagent un même credo : le gouvernement a le devoir d'améliorer les services publics rendus au pays. Ceci aide à comprendre non seulement la continuité des réformes mais aussi leur accélération aux moments des ruptures.

Cette étude montre que les premières réformes du début des années 1930 forment la vision d'un grand Service de l'Architecture de l'État que portera le Front Populaire, et qui sous-tendra la réforme du Conseil général des Bâtiments civils et le début d'une réforme des Services de l'Architecture de l'État en 1938. Cette vision animera ensuite les réformes poursuivies sous l'État Français, notamment la création de la Direction des Services de l'Architecture en 1940. Elle sera poussée plus loin par le Gouvernement Provisoire à partir de 1944 avec la création d'une Direction générale de l'Architecture indépendante des Beaux-Arts et la transformation du Conseil général en Conseil général des Bâtiments de France.

Au seuil de la Quatrième République, l'organisme chargé de la gestion et du contrôle des édifices de l'État est donc renouvelé et renforcé. Cependant, même si certains d'aspects de la réforme restent à mettre en œuvre, la Quatrième République ne pourra pas les concrétiser. Une période de paradoxes, l'apparition de nouveaux courants politiques va ainsi transformer la poursuite des réformes en bataille pour la survie de une Direction de l'Architecture réunissant les Bâtiments civils, les Palais nationaux et les Monuments historiques qui est l'héritage des années 1930, héritage qui poursuit avec le rêve révolutionnaire de fonder un grand Service de l'Architecture veillant sur les édifices de l'État.